

DÉLIBÉRATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud
SÉANCE du 16 MAI 2014

Délibération n° 39-2014

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'adhésion à l'association COCKTAIL.

Membres en exercice : 25 membres

Votes : 21

Pour : 21
Contre : 0
Abstention(s) : 0

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait : Proposition d'adhésion à l'association COCKTAIL et note de comparaison des offres SIRH

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 26 mai 2014

Document mis en ligne le : 26 mai 2014

Proposition d'adhésion à l'association Cocktail

Pour ses besoins en logiciel de gestion, l'Université de Bretagne-Sud utilise depuis de nombreuses années les produits de l'Agence de Mutualisation des Universités et Établissements (AMUE). Il s'agit notamment des logiciels SIFAC pour la gestion financière, APOGEE pour la scolarité et HARPEGE pour les ressources humaines.

Ce dernier logiciel est en fin de vie et l'AMUE ne l'entretiendra plus.

Pour son remplacement, deux solutions s'offrent à l'Université :

- Le logiciel SIHAM développé par l'AMUE en cours de déploiement dans des universités après une phase d'expérimentation par quatre universités.
- Les logiciels de la « SPHERE RH » et notamment le logiciel MANGUE développé par l'association Cocktail déployé dans 35 universités.

Les deux solutions ont été examinées sous différents aspects technique, financier et organisationnel.

Les produits de l'AMUE sont développés sur la base de progiciels du marché et adaptés aux besoins des universités.

Au contraire, les produits de l'association Cocktail sont développés par l'association et ses membres qui doivent être impliqués dans le développement.

Il s'agit de deux conceptions très différentes qui présentent chacune des avantages et des inconvénients. Il en ressort en particulier une nette différence dans les coûts des produits.

Pour le logiciel SIHAM de l'AMUE, le coût d'entrée est de 180 000 € et la redevance annuelle d'environ 60 000 €.

Pour la « SPHERE RH » de Cocktail, le coût est de 5 300 €, la première année et 10 600 € par an ensuite auxquels s'ajoute l'adhésion annuelle à l'association pour 11 300 €.

Pour l'UBS la question posée aujourd'hui est le choix pour le nouveau logiciel de gestion RH mais c'est aussi une nouvelle orientation au-delà de ce choix.

En effet, en optant pour l'une ou l'autre solution, l'UBS soit confirme son choix initial de l'AMUE comme fournisseur quasi-exclusif, soit diversifie ses possibilités d'évolution en se donnant la possibilité d'utiliser des solutions, soit de l'AMUE, soit de Cocktail pour, par exemple, les logiciels de gestion de la scolarité, de la Recherche ...

Enfin, le mode de fonctionnement associatif nécessitera une implication des personnels de l'Université dans des groupes de travail de l'association.

En conclusion, il est proposé au Conseil d'administration de voter une demande d'adhésion de l'UBS à l'association Cocktail.